

Initiatives ministérielles

Notre vision du Canada devrait avoir pour objectif le bien-être social de la personne, tout en soulignant des valeurs comme la famille, la conception communautaire de la responsabilité et du règlement des problèmes ainsi qu'en communiquant ces valeurs comme moyens assurant une meilleure vie communautaire. Cependant, jamais les droits collectifs ne devraient avoir pré-séance sur les droits individuels, sauf si le groupe constitue une majorité au Canada.

Ce débat sur le multiculturalisme sert d'exemple montrant que le projet de loi C-53 est en réalité un projet de loi visant à subventionner des groupes d'intérêts particuliers. J'ai montré pourquoi le soutien du multiculturalisme par le gouvernement fédéral doit prendre fin. Nous n'avons plus les moyens de financer un tel programme. Une étude d'Angus Reid faite en 1991 montre sans équivoque non seulement que le multiculturalisme a échoué, mais encore que les Canadiens s'y opposent.

Le projet de loi C-53 confère au ministre du Patrimoine canadien le pouvoir de dépenser de l'argent pour des programmes qui, fondamentalement, minent l'unité du pays. Les Canadiens en ont assez de ce gouvernement qui se contente du statu quo. Ils n'appuieront pas ni ne toléreront que le gouvernement subventionne d'autres groupes d'intérêts et ils n'appuieront pas ce projet de loi.

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)): Madame la Présidente, je suis très heureuse de participer au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-53, Loi sur le ministère du Patrimoine canadien. Ce projet de loi vise à légaliser la fusion de cinq entités qui existaient auparavant: le secrétariat d'État, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, le secteur de la condition physique et du sport amateur, le secteur des parcs, qui relevait d'Environnement Canada, et les composantes du ministère des Communications ayant trait à la radiodiffusion et au patrimoine culturel.

• (1340)

Cette réorganisation en profondeur montre bien que le gouvernement veut devenir plus efficace et plus rentable. Dorénavant, un seul ministère aura la responsabilité de remplir un mandat d'une importance capitale. Il s'agit du ministère du Patrimoine canadien, qui réunit de nombreux éléments qui nous définissent en tant que Canadiens, qui disent qui nous sommes réellement, qui définissent notre pays, un pays aux nombreuses facettes, un pays dynamique et diversifié doté d'un patrimoine culturel et naturel extrêmement riche. Notre géographie et notre culture ne sauraient être plus diversifiées. Nous ne devrions pas nous demander qui est vraiment Canadien. Tous les citoyens canadiens sont de vrais Canadiens. Nous devons plutôt nous demander quelles sont nos valeurs, en tant que Canadiens, dans quelle mesure nous sommes conscients de leur importance et dans quelle mesure nous faisons connaître leur importance à tous les Canadiens.

Je viens d'entendre beaucoup de renseignements inexacts. J'espère, par mon intervention, rectifier les choses pour que les Canadiens soient correctement informés.

Notre pays a toujours eu des cultures et des langues multiples. Avant l'arrivée de nos ancêtres, les Anglais et les Français, de nombreuses collectivités autochtones, de nombreux peuples autochtones, dont les Inuit, vivaient ici. Puis, des gens du monde entier sont venus se rajouter à eux pour former un Canada multiculturel et bilingue, le Canada que nous connaissons aujourd'hui. Ce nouveau ministère a pour mission, et je cite le projet de loi: «la promotion d'une meilleure compréhension des droits de la personne, des libertés fondamentales et des valeurs qui en découlent et le multiculturalisme».

Le caractère multiculturel du Canada a déjà été inscrit dans l'article 27 de la Charte des droits et libertés. C'est quelque chose dont tous les Canadiens peuvent être fiers. Personne n'a été tenu d'oublier ses racines. Le mot de bienvenue au Canada est simple: amenez-y votre culture et oubliez vos vieilles rancunes.

Nous avons inscrit dans la loi notre engagement qui consiste à respecter la diversité de ce pays le jour où nous avons adopté à l'unanimité la première loi sur le multiculturalisme au monde. En plaçant cette politique, ce programme, ce nom, quelle que soit l'expression choisie pour désigner la chose, en plaçant le multiculturalisme, donc, dans le contexte du ministère du Patrimoine canadien, nous faisons en sorte qu'il s'agisse d'une politique qui réponde aux besoins de l'ensemble des Canadiens.

Tout député à la Chambre, quelles que soient sa couleur, sa race, sa langue, ses croyances et sa religion, est un Canadien de naissance ou par choix s'il détient un passeport de citoyenneté canadienne.

Ma vision du multiculturalisme d'aujourd'hui cadre avec la politique et le programme de ce projet de loi, avec la façon dont il décrit notre réalité. Elle repose sur toute la diversité de notre population et s'étend aux familles venues d'Europe, il y a plusieurs siècles, ainsi qu'à celles qui sont récemment arrivées des quatre coins du globe. Le Canada reflète le monde, car le monde est représenté ici par la diversité de nos habitants et leur citoyenneté.

L'objectif énoncé dans la loi est de promouvoir une plus grande compréhension entre les personnes de culture et de race diverses; ce n'est pas une politique de laissez-faire. Il s'inspire d'une volonté de comprendre qui nous sommes, ce que nous sommes venus faire ici, puis de reconnaître le caractère unique de la mosaïque canadienne. Voilà ce que j'aimerais entendre de la part des députés d'en face. Malheureusement, ce n'est pas le genre de propos tenus.

Nous devons tous admettre le fait que, pour atteindre cet objectif de cohésion, de compréhension et d'acceptation dans la société, le gouvernement ne consacre que un dollar par Canadien. Ce n'est pas beaucoup, à mon sens, quand il y va de la